



HAL
open science

L'insertion professionnelle des diplômés DNSEP 2003 trois ans après le diplôme. Enquête flash à 36 mois

Magali Danner, Gilles Galodé

► To cite this version:

Magali Danner, Gilles Galodé. L'insertion professionnelle des diplômés DNSEP 2003 trois ans après le diplôme. Enquête flash à 36 mois. [Rapport de recherche] Ministère de la Culture et de la Communication. 2006. halshs-00133787

HAL Id: halshs-00133787

<https://shs.hal.science/halshs-00133787v1>

Submitted on 27 Feb 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

IREDU-CNRS

Ministère de la Culture

et de la Communication

Délégation aux Arts plastiques

Magali Danner

Gilles Galodé

L'insertion professionnelle des diplômés
DNSEP 2003
trois ans après le diplôme

Enquête flash à 36 mois

Octobre 2006

1ERE PARTIE

METHODOLOGIE

HISTORIQUE : LES TROIS TEMPS DE L'OBSERVATION

L'observation de l'insertion des diplômés DNSEP 2003 36 mois après la sortie de l'école vient au moins provisoirement, conclure la procédure de suivi du parcours d'insertion de cette promotion. Cette enquête constitue la troisième observation de la promotion 2003. Elle fait suite à une première enquête réalisée en janvier 2005, 18 après le diplôme en juin 2003, puis à une seconde enquête à 30 mois, effectuée début 2006.

Il convient de revenir brièvement sur ces trois temps de l'observation, le choix des échéances et les modalités d'enquête.

I. Deux enquêtes "lourdes" : 18 mois et 30 mois

Caractéristiques : enquêtes exhaustives, mobilisant l'ensemble des adresses disponibles avec priorité téléphone.

. L'échéancier et ses contraintes

. Sur le plan de la conduite d'enquête, le choix de la première observation à 18 mois correspond à un double impératif :

- 1) mettre en œuvre l'enquête à partir d'une base de coordonnées d'interrogation valide, alors même que ce type de fichier est rapidement obsolète,
- 2) disposer d'une période d'observation significative au niveau du parcours d'insertion.

Le délai de 18 mois répond à ces exigences. Toutefois la période considérée reste trop courte pour apprécier l'insertion des diplômés dont une partie a pu choisir de différer son entrée en activité notamment par la poursuite en formation.

L'observation à 18 mois a confirmé cette analyse : *les courbes d'insertion des diplômés montrent à cette échéance un processus d'insertion pleinement actif laissant entrevoir une marge de progression de l'emploi importante pour parvenir à une situation stabilisée.*

. C'est la raison pour laquelle l'échéance de la seconde enquête a été fixée à 30 mois, soit un an plus tard. La forte mobilité de cette population en cours de recherche d'emploi et d'installation, plaide pour un délai de cet ordre. En effet, si cette mobilité intervient sur les échéances d'observation, c'est que la mobilité individuelle se double d'une mobilité technique associée aux nouvelles technologies de communication (téléphonie portable et courrier électronique). Les changements d'abonnements aux opérateurs de téléphonie et autres serveurs électroniques réduisent sensiblement les durées de validité des coordonnées individuelles. A ce niveau aussi, la démarche de suivi s'est révélée utile et a fourni de nombreux enseignements quant au savoir-faire d'enquête.

. Techniques d'enquête et évolutions

Les enquêtes à 18 et 30 mois ont été conçues et organisées autour de l'entretien téléphonique choisi comme mode prioritaire de recueil de l'information, les autres modes d'administration du questionnaire (courrier postal, courrier électronique) intervenant à défaut. Une étude de préfiguration conduite sur les DNSEP 2002 avait en effet démontré le bien fondé de ce choix de l'entretien téléphonique qui permet en outre, d'élucider les situations souvent complexes vécues par les diplômés des écoles d'art au cours de leur processus d'insertion professionnelle. Il s'est cependant avéré qu'une évolution importante, et sans doute déterminante pour l'avenir de ce type d'enquêtes résultait de la généralisation des adresses électroniques collectées dans les fichiers des écoles, offrant par là un moyen d'enquête rapide. Alors que pour les diplômés DNSEP 2002 ce type d'adresse n'était que rarement disponible, il est apparu qu'en 2003, près d'un étudiant sur trois avait communiqué une telle adresse à son école. Les réponses successives aux enquêtes à 18 mois puis à 30 mois, ont ensuite permis de corriger et d'enrichir le fichier d'adresses mails à tel point qu'au terme de celles-ci, la proportion d'adresse électronique enregistrée atteint plus des deux tiers de la population (524 adresses électroniques sur 772 diplômés).

Le schéma d'organisation des deux enquêtes à 18 mois et 30 mois a donc été le suivant :

- 1) l'enquête par **courrier électronique** a donné le coup d'envoi des opérations. Deux relances ont été réalisées.
- 2) **L'enquête téléphonique**, pièce maîtresse du dispositif, s'est ensuite déroulée sur les deux premiers mois de chacune des années 2005 et 2006.
- 3) Enfin, **l'enquête postale** a été lancée auprès des diplômés impossibles à joindre par téléphone ou par mail. Une première vague, à l'adresse de l'étudiant a été immédiatement suivie d'un envoi à celle des parents, afin de ne négliger aucun moyen de contact. Un double envoi de relance sur ces deux types d'adresses a été effectué dans le courant de ce mois.

II. La restitution des résultats : un gage de transparence et un moyen d'ouvrir le dialogue

. Des diplômés d'autant plus réceptifs à la démarche d'enquête... qu'ils reçoivent une restitution des résultats...

Après chacune de ces enquêtes un résumé en 6 pages des principaux résultats a été adressé aux répondants par courrier électronique ou postal. Une version plus étoffée disponible sur demande a été sollicitée par de nombreux diplômés. Si cette procédure de restitution implique un surcroît de travail important, elle permet aussi d'établir des rapports plus équilibrés de part et d'autre, et d'instaurer une confiance des échanges particulièrement importante dans une étude de cette nature.

Dans le questionnaire, l'espace réservé aux commentaires atteste toujours de cette volonté de s'exprimer : plus de quatre réponses sur cinq sont ainsi assorties de remarques portant sur la

formation reçue, le marché du travail artistique, les démarches ou les projets en cours... ou le moral de l'intéressé.

III. Le point à 36 mois : expérimentation de l'enquête flash

Caractéristiques : utilisation prioritaire du courrier électronique, questionnaire rapide

. L'occasion d'expérimenter une nouvelle démarche

La nécessité de faire le point à échéance de trois ans, délai qui semble devoir constituer un standard des études d'insertion, et le fait que cette nouvelle interrogation des diplômés intervienne peu de temps après l'enquête lourde menée à 30 mois (au risque de lasser, les diplômés) ont incité à rechercher une procédure d'enquête plus rapide.

. Les conditions de l'enquête flash

Près des trois quarts des répondants¹ ayant désormais communiqué une adresse électronique, les conditions étaient réunies pour *expérimenter un mode d'enquête flash* léger à mettre en oeuvre et permettant d'obtenir des résultats dans un délai très court. Si l'essai est concluant, ce type d'enquête, pourrait à l'avenir, constituer le complément logique des enquêtes téléphoniques, certes très efficaces mais également coûteuses en temps et en moyens.

Ce choix du média électronique est apparu d'autant plus opportun que le hasard du calendrier ouvrait la possibilité de coupler cette enquête flash avec la procédure de restitution des résultats à chacun des diplômés, programmée pour septembre. D'où économies d'échelles et gains d'efficacité.

. Douze questions

Pour souligner le caractère ponctuel de l'interrogation le questionnaire accompagnant la restitution des principaux résultats de l'étude à 30 mois ne retient que les questions indispensables pour calculer les principaux indicateurs d'insertion, juger de la qualité de l'emploi, et compléter sur 36 mois les courbes d'évolution des situations. Le questionnaire établi en ce sens ne comporte donc que douze questions. Selon la situation et le statut d'emploi (salarié ou indépendant), la plupart des diplômés n'ont à remplir que la moitié de ces questions, voire moins.

¹ Au total, 557 diplômés ont répondu à l'une et/ou l'autre enquête (18 et 30 mois) soit près des trois quarts de la promotion (772 diplômés). Le nombre d'adresses mails enregistrées est de 524, un certain nombre s'étant avérées caduques, restent 435 adresses valides disponibles pour l'enquête flash cf pages suivantes.

. Principale inconnue : les taux de réponses

On sait que les taux de réponses aux enquêtes postales, sont sensiblement plus faibles que lorsque l'on procède par contact téléphonique direct. La principale inconnue d'une telle approche par courrier électronique réside donc dans des taux de réponse d'autant plus difficiles à prévoir que la mobilité continue de faire sentir ses effets tant sur les adresses mails que sur les adresses postales (bien que ces coordonnées aient été utilement réactualisées grâce aux enquêtes à 18 et 30 mois).

La démarche est actionnée à partir de la messagerie électronique, avec un premier envoi suivi de trois séquences de rappel à une semaine d'intervalle. Les enquêtes précédentes ont montré le caractère très volatil de ce mode de correspondance, vite envoyé, vite oublié. Aussi à mi-chemin de la procédure, un envoi postal complète-t-il le dispositif auprès des non-répondants aux deux premiers envois mails et de ceux n'ayant pas d'adresse électronique.

. Une expérimentation possible grâce aux enquêtes précédentes

Les excellents taux de réponses atteints lors des précédentes enquêtes offrent une population réceptive à la démarche. Dans ces conditions, si une baisse des répondants est prévisible, le nombre de réponses escompté demeure suffisant pour livrer des indicateurs fiables.

Quoi qu'il en soit, cette démarche expérimentale est le seul moyen de mesurer les avantages et les inconvénients de la méthode. A cet égard l'enquête flash de septembre est intervenue dans une configuration particulièrement favorable puisque sur le plan pratique elle accompagne la restitution des résultats de l'enquête à 30 mois, et sur le plan scientifique les données recueillies peuvent être analysées à la lumière des bilans précédents, à 30 mois notamment et confrontées aux projections effectuées alors.

POPULATION ET RESULTATS DE L'ENQUETE FLASH 3 ANS

I Population : les bases d'enquête

Promotion DNSEP 2003	771
Total répondants aux enquêtes à 18 mois et 30 mois	566

Couverture mail globale

	Collectés	valides
Total adresses mails collectées	524	
Mails invalidés	89	435

Le taux brut de connexion de la promotion (524 sur 771) est de 68,0 %, toutefois les enquêtes précédentes ont fait ressortir une proportion importante d'adresses caduques (environ 1 sur 5) : mail invalidé = retour du message en adresse inconnue ou impossibilité d'ouvrir la boîte du destinataire.

Restent **435** adresses valides.

Couverture mail "utile"

L'enquête flash peut donc s'appuyer sur une population théoriquement joignable par courrier électronique de 435 personnes. Ces adresses valides appartiennent soit à des répondants aux enquêtes précédentes, soit à des non répondants.

Mails répondants :	348
Mails non répondants :	87
Total Mails :	435

Ceux qui n'ont pas d'adresse électronique ou pour qui cette adresse n'est plus valide ou enfin ceux qui ont tardé à répondre après le second rappel mail, sont contactés par voie postale.

II. L'organisation de l'enquête

L'enquête flash fait précisément le point sur l'insertion des diplômés DNSEP 2003, trois ans après l'obtention du diplôme en Juin 2003.

Calendrier et déroulement de l'enquête

Compte tenu de la période estivale l'enquête s'est déroulée en septembre 2006, sur une période d'un mois (4 septembre- 12 octobre).

Articulation enquête mail-enquête postale

. Questionnaires mails

Après le 1^{er} envoi en date du 4 septembre, l'enquête mail a été suivie de 3 rappels à 8 jours d'intervalles les 8, 15 et 22 septembre. La dernière réponse mail a été enregistrée le 7 octobre

. Questionnaires postaux (libre-réponses)

L'enquête postale a été adressée aux non répondants dès la mi-septembre. Cette date a été choisie afin de ménager un temps de réponse qui ne prolonge pas inutilement la phase de réception des réponses, différant d'autant l'exploitation définitive des données.

Rappelons que le but de cette enquête postale était de joindre, d'une part ceux qui n'avaient pas encore répondu au mail à cette date, et d'autre part ceux qui à notre connaissance ne disposaient pas d'une adresse électronique. La dernière réponse postale prise en compte dans l'analyse a été reçue le 16 octobre.

III. Population enquêtée et taux de réponses

Les deux procédures (mail et postales) s'adressaient à l'ensemble des diplômés qu'ils aient ou non répondu aux enquêtes précédentes.

<p>231 diplômés ont répondu à l'enquête flash 3ans</p>

<p><i>160 par courrier électronique,</i></p>
--

<p><i>71 par courrier postal</i></p>

Taux de réponses mails (160 réponses)

Sachant que l'enquête mail a été lancée auprès de 435 diplômés ayant à notre connaissance une adresse valide et que 37 messages d'adresses non valide nous ont été immédiatement retournés, cet envoi initial (4 septembre) a théoriquement permis de joindre 398 personnes. Cette population constitue la référence de calcul des taux de réponse net par mail.

Le taux de réponse net de l'enquête mail s'établit donc à 40,2 % (calculé sur la base des messageries théoriquement valides : 398)

Le taux de réponse brut, calculé sur l'ensemble des mails envoyés (435) est de 36,8 %.

Taux de réponses enquête postale (66 libre-réponses)

Les courriers postaux ont été adressés aux diplômés pour lesquels on ne dispose pas d'adresse électronique ou pour qui cette adresse s'est avérée non valide et enfin à ceux qui n'avaient pas encore répondu après le second rappel mail.

Au total, 400 envois postaux ont été réalisés, 71 réponses ont été enregistrées, soit un *taux de réponse brut de 17,75 %*.

Après décompte de 95 retours en adresse inconnue 305 envois semblent avoir atteint leur destinataire, ce qui porte *le taux de réponse net sur envoi postal à 23,2 %*.

Ce faible rendement de l'envoi postal eu égard à ses contraintes de mise en œuvre, confirme que ce mode d'enquête ne peut intervenir qu'après avoir épuisé les *solutions actives* (contact téléphonique) ou sur des populations réduites.

Taux de réponse global

Comme dans tout calcul de taux de réponse, le résultat dépend de la population de référence (dénominateur). Si les taux de réponses bruts et nets par mode d'enquête (mail / courrier

postal) rendent compte de l'efficacité relative des méthodes d'enquêtes, le taux de réponse global exprime davantage la représentativité de l'ensemble des réponses obtenues par rapport à la population enquêtée. Ce taux global exprime également le rapport coût-efficacité du modèle d'enquête retenu.

Rappelons que si la promotion DNSEP 2003 compte 772 diplômés, aucun renseignement n'était disponible dans les fichiers écoles pour une part d'entre-eux. La population *joignable* a été estimée à 700 diplômés (sans doute moins de 700 en fait, car ceux pour lesquels on ne dispose que d'un renseignement unique qui s'avère faux ou caduque dès la première tentative réduisent encore l'effectif joignable).

Calculé sur cette base le taux de réponse est alors de 33,0 %.

Une autre approche consiste à comparer les résultats de l'enquête flash à ceux obtenus grâce aux enquêtes lourdes effectuées à 18 et 30 mois. Ce calcul se justifie par le fait que les chances de récupérer de nouveaux répondants à la 3^{ème} enquête deviennent particulièrement minces (l'enquête à 30 mois comportait 56 primo répondants, à 36 mois les "répondants primaires" c.à.d. n'ayant encore jamais répondu, ne sont que 3 ! remords tardifs...). Aussi est-on fondé à considérer que la véritable base d'enquête est constituée par la population ayant déjà répondu au moins une fois : ils sont 557 diplômés dans ce cas, ce qui est un résultat remarquable puisque les quatre cinquième de la population joignables ont ainsi participé à cette démarche. Au passage, cela marque aussi l'intérêt qu'elle a suscité.

Calculé sur la base de l'effectif des répondant (557) le taux de réponse à l'enquête flash (231) est alors de 41,4 %

Tableau 1 : Taux de réponse aux trois enquêtes

	Population enquêtée	Population joignable
Effectifs diplômés DNSEP 2003 (I)	773	700
Population analysée à 18 mois	501	501
<i>Taux de réponse</i>	<i>Taux de réponse brut : 64,8 %</i>	Taux de réponse net : 71,6 %
Population analysée à 30 mois	461	461
<i>Taux de réponse</i>	<i>Taux de réponse brut : 60,2 %</i>	Taux de réponse net : 70,3 %
Population totale 18 et 30 mois (II)	557	557
<i>Taux de couverture de la promotion</i>	<i>72,2 %</i>	79,6 %
Population analysée à 36 mois	226	226
<i>Taux de réponse sur promo totale (I)</i>		Taux de réponse net : 33,0 %
Taux de réponse sur total répondants (II)		Taux de réponse net : 41,4%

Tableau 2 : Qui sont les répondants à l'enquête flash ? (par rapport aux enquêtes précédentes)

	Enquêtes 18 mois et 30 mois				
Enquête flash 3 ans	Répondants aux 2 enquêtes 18 et 30 mois	Répondants à l'enquête 18 mois seulement	primo répondants à 30 mois	Non répondants à 18 et 30 mois	Total
répondant	182	24	8	0	214
répondants primaires à 36 mois	0	0	0	3	3
Total répondants flash 3 ans	191	29	8	3	231

* ce qui signifie : répondants aux trois enquêtes

Les enseignements de l'enquête flash

La conjonction de différents moyens d'enquête est indispensable pour atteindre des taux de réponses élevés et pénétrer des modalités d'insertion complexes

Les considérations précédentes relatives aux taux de réponses et aux bases de populations enquêtées ne s'arrêtent pas au bilan comptable des 3 enquêtes conduites sur cette promotion. L'intérêt de ce constat sur trois enquêtes menées selon deux procédures différentes, réside dans les enseignements méthodologiques et organisationnels qu'il est permis d'en tirer.

Il convient en effet de rappeler le caractère encore largement expérimental des opérations d'enquêtes menées sur cette promotion 2003 (même si la préfiguration effectuée sur la promo 2002 avait permis de prendre les assurances méthodologiques nécessaires). On dispose désormais, d'un certain nombre de repères quant à l'efficacité relative des différentes méthodes (y compris sur le plan qualitatif) et sur les résultats qui peuvent en être escomptés.

Il apparaît que seules les démarches d'enquêtes actives, par entretien direct avec l'enquêté permettent de prétendre atteindre des taux de réponses élevés.

Si l'enquête téléphonique est efficace, elle est aussi très coûteuse (2 personnes durant 5 semaines pour une promotion de cette taille). De plus, ce moyen reste à lui seul insuffisant. Les taux de réponses élevés obtenus lors des enquêtes à 18 et 30 mois résultent de la combinaison de tous les moyens disponibles pour joindre les diplômés : téléphone, mail, enquête postales avec rappels à l'adresse étudiants et à l'adresse parents. L'organisation du dispositif dans le temps, et sa gestion, nécessitent donc un suivi très attentif.

Au niveau des échéances d'enquête et dans la perspective de l'enquête à 3 ans, il faut encore souligner l'intérêt de l'intervention à 18 mois. Cette enquête qui vient s'intercaler à mi-chemin apparaît indispensable afin de réactualiser en temps utile le fichier central de coordonnées des diplômés construit à partir des fichiers des écoles rapidement dépassés.

. L'enquête flash : un complément utile appelé à évoluer

L'enquête flash répond au besoin de disposer rapidement et grâce à un dispositif léger, des résultats sur un petit nombre d'indicateurs (taux d'emploi, utilisation des compétences et éventuellement statut et secteur d'emploi). La généralisation récente des messageries électroniques et des connexions internet ne peut que renforcer l'intérêt et l'efficacité de ce moyen d'enquête. Facile à utiliser, la messagerie électronique a cependant des points faibles. L'adresse mail, moins habituelle qu'une adresse postale, s'avère souvent inexacte ou mal transcrite, de plus elle se révèle peu stable : changement de serveur et modification de l'identifiant² sont fréquents. Ces aléas techniques restent cependant suffisamment limités pour ne pas compromettre l'usage de cet instrument à des fins d'enquête;

De plus, la possibilité de mettre à disposition un questionnaire en ligne sur un site spécifique ou non, est également de nature à améliorer l'attrait du dispositif. Toutefois, les essais en cours dans l'enseignement supérieur montrent des résultats très mitigés.

Les résultats obtenus sur une population déjà informée et "participante" telle que cette promotion DNSEP 2003, montrent qu'il serait illusoire d'espérer des taux de réponse aussi élevés que la simplicité du procédé pourrait le laisser escompter. Toutefois sur un effectif suffisant, tel que celui d'une promotion DNSEP, un taux de réponse de l'ordre de 30 % permet de recueillir suffisamment d'observation pour rendre compte de la situation d'insertion de cette population sans biais statistique.

L'adjonction d'un envoi postal constitue pourtant un utile complément, en particulier pour joindre ceux qui pour une raison ou une autre ne sont pas connectés.

Quant aux délais d'enquête à prévoir, une période de recueil des réponses de quatre à cinq semaines reste nécessaire pour procéder aux indispensables relances (le mail est le règne de l'instantané !...)

² A titre anecdotique, les identifiants humoristiques correspondants à la vie étudiante disparaissent rapidement après la sortie de l'école...d'où l'utilité aussi de la réactualisation à 18 mois.

2EME PARTIE

ANALYSE DES DONNEES

**ÉTAT GÉNÉRAL DES SITUATIONS DES DIPLOMÉS DNSEP
36 MOIS APRES LA SORTIE DE L'ÉCOLE**

I. DESCRIPTIF DES SITUATIONS

I.1. Evolution générale de la situation des diplômés

Trois ans après la sortie de l'école, la vision la plus synthétique de la situation indique que **huit diplômés sur dix sont en emploi.**

Parmi ceux-ci les trois quarts (76,1 %) exercent un travail salarié, les autres (23,9 %) travaillent en indépendant (à titre exclusif).

Le taux de recherche d'emploi (13,2 %) se rapproche désormais de celui observé sur l'ensemble de la population.

Enfin la formation ne concerne plus qu'un très petit nombre de diplômés.

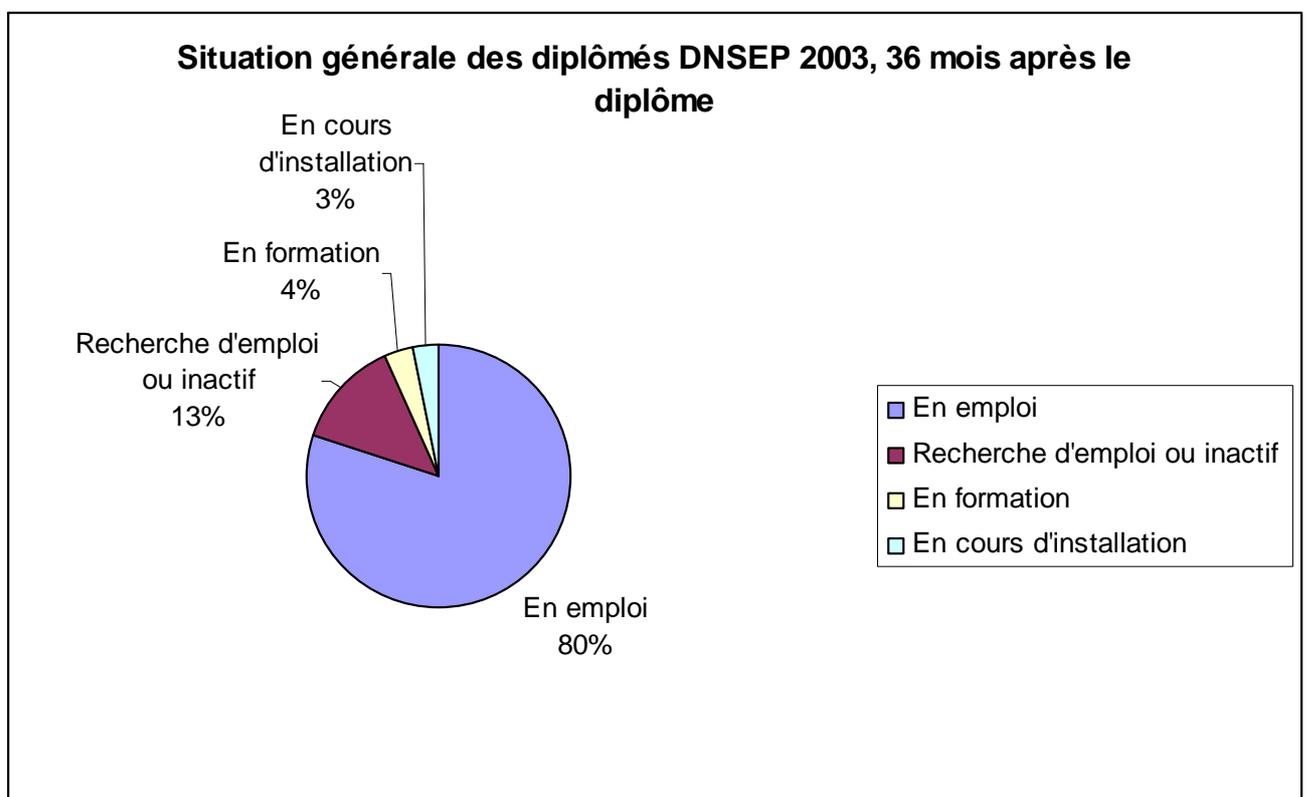
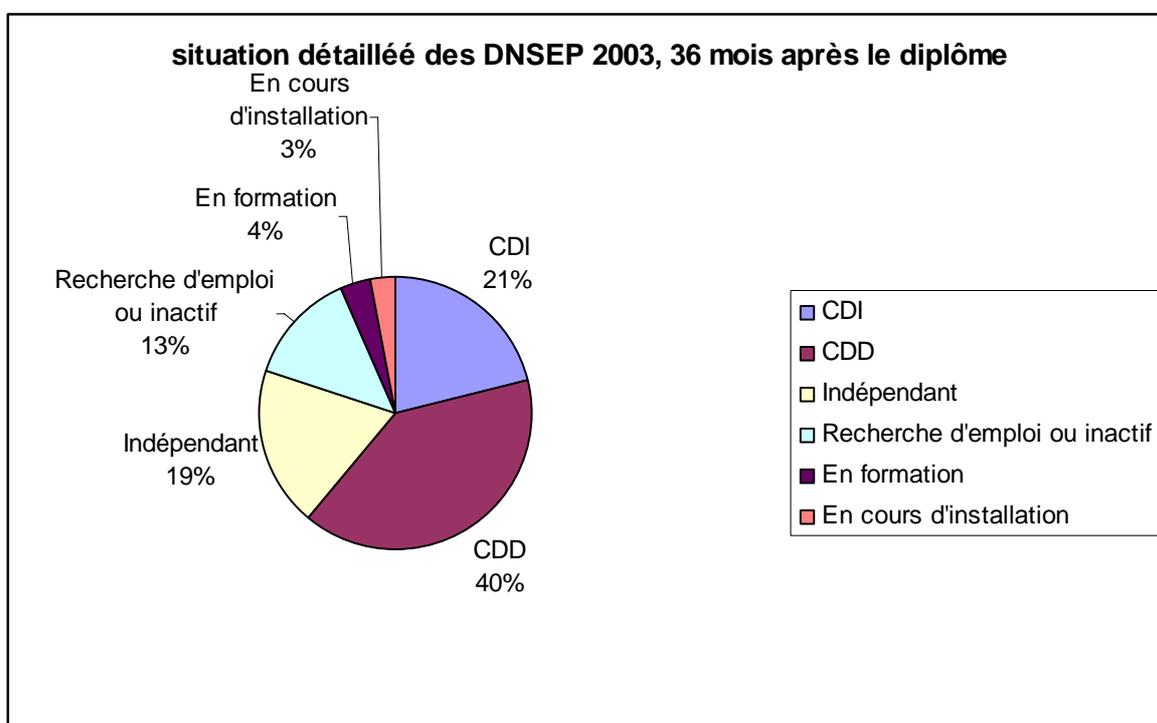


Tableau 3 : Descriptif général des situations, 18 30 et 36 mois après l'obtention du diplôme

	Situation à 18 mois	Situation à 30 mois	Situation à 36 mois
CDI	13,7	22,9	21,2
CDD	23,5	21,9	39,8
Indépendant	21,3	26,5	19,0
Ensemble emploi	58,5	71,3	80,1
Recherche d'emploi ou inactif	30,7	18,3	13,3
En formation	9,2	7,4	3,5
En cours d'installation	1,6	2,9	3,1
Effectif	551	475	226
Total	100,0	100,0	100



	Situation à 18 mois	Situation à 30 mois	Situation à 36 mois
Emploi salarié	37,2	44,8	61,1
Emploi indépendant	21,3	26,5	19,0
Ensemble emploi	58,5	71,3	80,1
Recherche d'emploi ou inactif	30,7	18,3	13,3
En formation	9,2	7,4	3,5
En cours d'installation	1,6	2,9	3,1
Effectif	551	475	226

Tableau 4: Evolution des taux d'insertion, établis à 18, 30 et 36 mois après le diplôme*100 en colonne*

	Situation à 18 mois %	Situation à 30 mois %	Situation à 36 mois %
Emploi (salarié et indépendant)	57,9	71,7	80,1
En recherche d'emploi ou autre inactif	30,9	18,3	13,3
En formation	9,2	7,6	3,5
En cours d'installation	2,0	2,4	3,1

Des diplômés en emploi, mais une situation encore très évolutive

Cette normalisation de la situation en termes de taux d'emploi, ne signifie pas que la période d'insertion professionnelle est achevée.

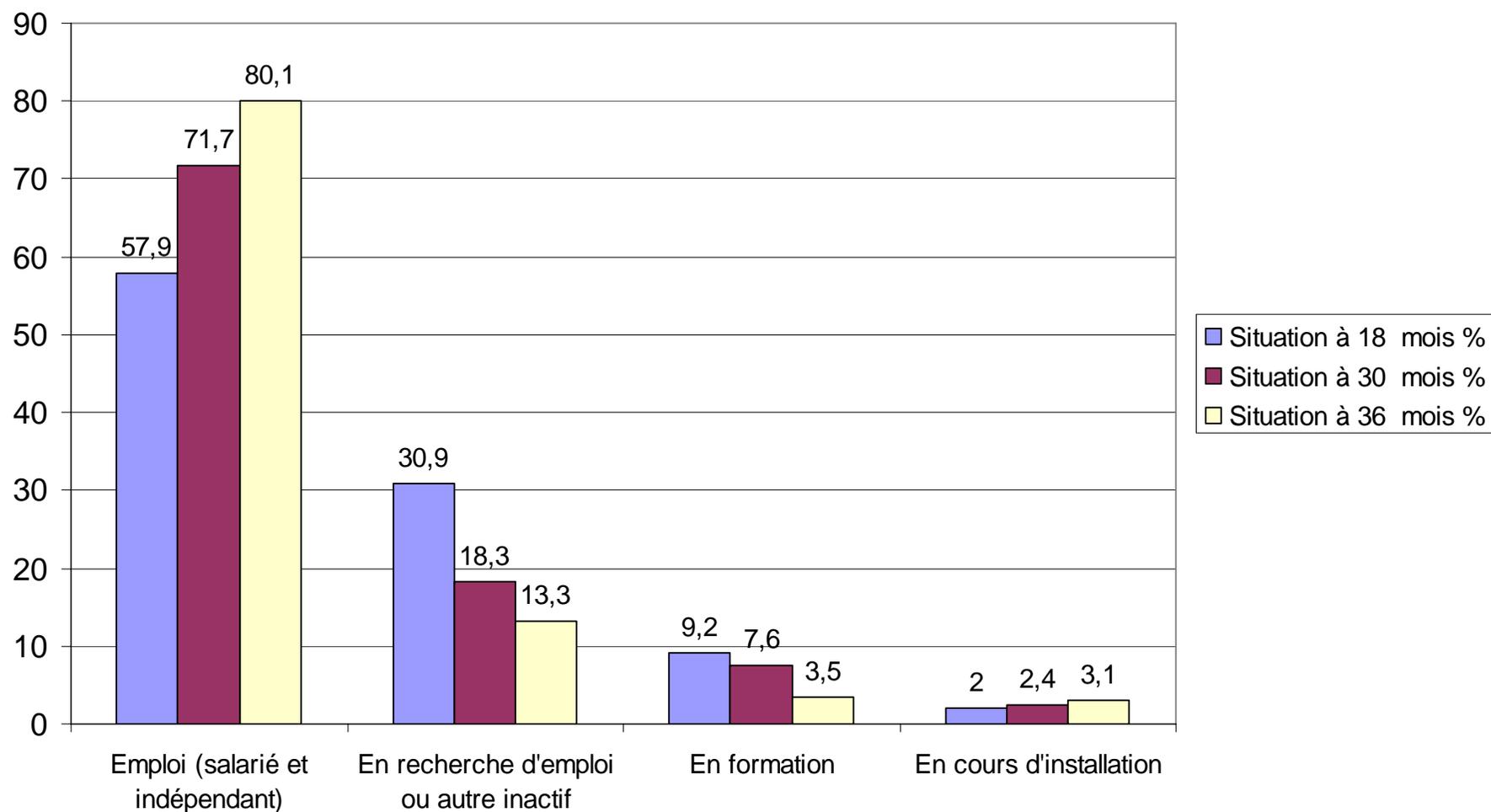
Plusieurs indicateurs attestent du caractère évolutif voire instable, des situations enregistrées :
. près d'un diplômé sur trois occupe en juin 2006 une situation d'emploi différente de celle du début de l'année

. un diplômé sur cinq seulement est employé en contrat à durée indéterminée (CDI),

. enfin, la part du travail à temps partiel reste particulièrement importante (40,3%).

Il convient également pour apprécier cette situation de se souvenir que la moyenne d'âge d'obtention du DNSEP étant de 25,5 ans (écart-type : 2,4 ans), cette population qui a maintenant 28,5 ans, en moyenne, est encore dans une phase de transition où la mise en œuvre des projets peut supporter l'acceptation d'une certaine précarité en même temps que s'accroît la nécessité de faire des choix professionnels plus fermes.

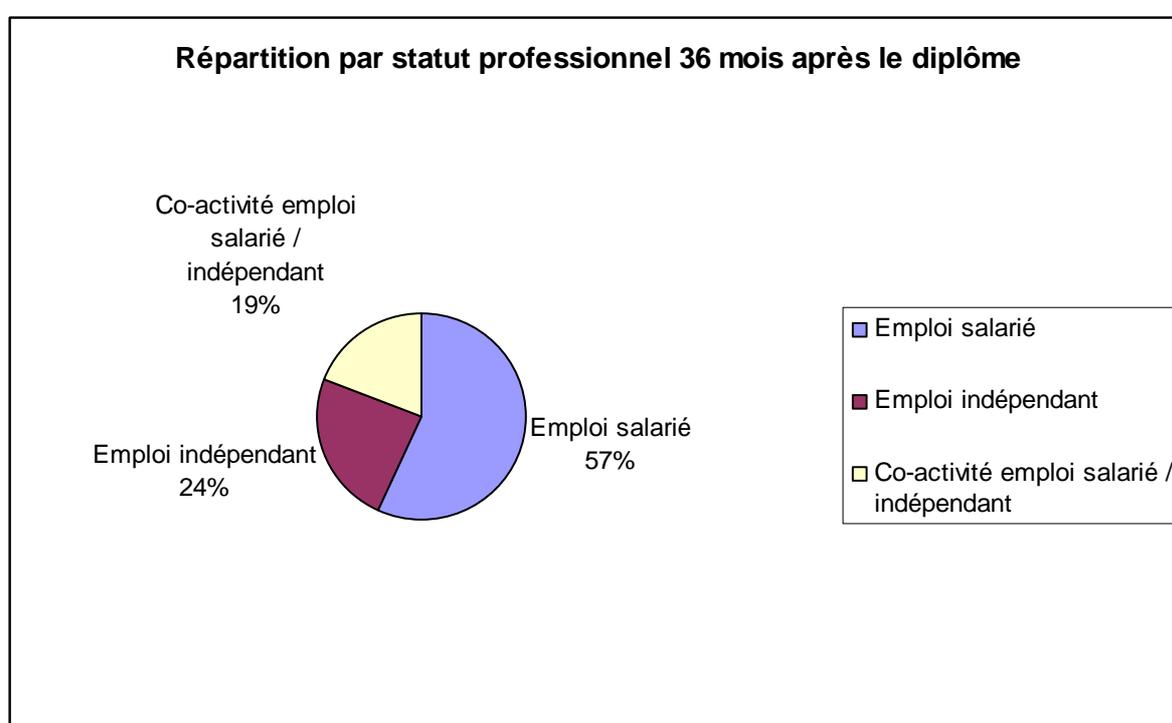
Evolution des situations des diplômés DNSEP 2003 à 18, 30, et 36 mois



I.2. Les différentes voies d'accès à la vie professionnelle

Tableau 5 : Structure de situations d'emploi par statut

	Fréquence	Pourcentage sur ensemble emploi	Pourcentage sur répondants
Emploi salarié	103	56,9	45,5
Emploi indépendant	43	23,8	19,0
Co-activité emploi salarié / indépendant	35	19,3	15,5
Ensemble emploi	181	100	-
Ensemble répondants	226	-	100



L'emploi salarié : 56,9 % des emplois

La part des emplois salariés sur contrat à durée indéterminée (CDI) reste minoritaire (35,1 %), attestant des incertitudes du marché de l'emploi qui favorisent des pratiques d'embauche de court terme. Toutefois, par rapport aux enquêtes à 18 et 30 mois, la part relative des contrats à durée déterminée (CDD) est majorée par le traitement des situations de double activité. Alors que précédemment l'enquêté définissait lui-même ce qu'il considérait comme son activité principale et son activité secondaire, le questionnaire flash n'opère pas cette distinction. En cas de co-activité, emploi salarié / emploi indépendant, il faut cependant à fins d'analyse définir l'activité principale de l'activité secondaire (même si dans l'esprit du

diplômé, le développement de cette activité secondaire constitue son objectif professionnel principal à moyen ou long terme).

L'hypothèse de travail retenue, a été de conférer à l'emploi salarié le rôle d'activité principale en tant qu'activité de subsistance permettant le développement de la seconde. D'où une sur-représentation relative des CDD correspondant à une sous-représentation équivalente des situations d'emploi indépendant en emploi principale à 36 mois.

L'emploi indépendant

Deux situations sont à distinguer selon que l'emploi exercé comme travailleur indépendant est l'unique activité professionnelle ou qu'il se double d'un travail salarié.

. L'emploi indépendant, emploi unique : 23,8 % des emplois

Un diplômé sur cinq fait le choix d'exercer son activité professionnelle comme travailleur indépendant (19,1 % n=43). Ceci représente près du quart des situations d'emploi (23,8 %) mais si par souci de cohérence ne sont retenus que les emplois salariés exercés à titre unique (comme pour les travailleurs indépendants recensés ici), la part de l'emploi indépendant s'élève alors à 29,6 % de l'ensemble des situations d'emploi.

. L'emploi indépendant doublé d'un emploi salarié : 19,3 % des emplois

Les indépendants dont l'activité est doublée d'un travail salarié ou qui en recherchent un, sont recensés dans le tableau des situations secondaires : 35 diplômés sont dans ce cas (28 en CDD, 4 en CDI et 2 en recherche d'emploi).

La double activité emploi salarié / emploi indépendant concerne donc 45,5 % des indépendants ou encore 19,9 % des situations d'emploi.

Il se confirme au fil du temps que la pluri-activité est associée à la mixité des statuts et à la nécessité de faire face aux contraintes économiques qui accompagnent la phase de démarrage d'une activité indépendante.

Auto-définition de statut et enregistrement de l'activité (n° siret)

Au total, 78 personnes sont donc engagées dans une activité indépendante, et ceci dans plus de la moitié des cas (54,5 %) à titre d'activité unique.

Ce type d'activité recouvre dans les faits une grande variété de situations, mais le fait que 3 ans après le diplôme près de quatre diplômés sur dix (38,2 % des répondants en emploi, indépendants "en cours d'installation" compris) cherchent à "s'employer" de la sorte confirme la vocation artistique qui a déterminé leur choix de formation et montre leur détermination à vivre de leur art et de la qualification reçue.

Précisons qu'il s'agit là exclusivement d'activité *professionnelle* puisque comme cela est vérifié par une question sur ce point, quasiment tous ces indépendants sont titulaires d'un numéro siret, les quelques exceptions constatées tenant à des statuts particuliers.

Enfin, sur la question du statut sous lequel ils se rangent, la moitié (49,4 %) de ces indépendants revendiquent le statut d'artiste, 27,1 % se déclarent free-lance et 14,1% travailleur indépendant.

Tableau 6 : Statut des travailleurs indépendants

	Fréquence	Pourcentage
travailleur indépendant	12	14,1
créateur d'entreprise	7	8,2
artiste	42	49,4
free-lance	23	27,1
autre	1	1,2
Total	85	100,0

La baisse apparente de la proportion d'indépendant à 3 ans par rapport au bilan à 30 mois s'explique par le traitement des situations de pluri-activité. En effet, comme cela a déjà été dit, en cas de double activité les questionnaires à 18 et 30 mois distinguaient situation principale et situation secondaire. Construit sur un format réduit de 12 questions, le questionnaire flash ne procède pas selon cette distinction. Lorsque l'activité indépendante s'accompagne d'un travail salarié (généralement en CDD), qui intervient précisément pour assurer un revenu régulier, le travail indépendant insuffisamment rémunérateur et encore le plus souvent précaire a été considérée comme activité en "second" (même si, encore une fois, c'est psychologiquement la première) .

Tableau 7 : Situation secondaire / double activité

	Fréquence	Pourcentage
Travailleur indépendant	35	52,2
recherche d'emploi	21	31,3
en cours d'installation à son compte	5	7,5
formation	6	9,0
Total	67	100,0

I.3. Une relation formation-emploi particulièrement affirmée et doublement vérifiée par les compétences et le secteur d'activité

Deux dimensions permettent de mesurer l'intensité de la relation formation-emploi : l'utilisation professionnelle des compétences acquises en école d'art et la nature artistique ou non du secteur économique d'emploi.

Relation formation-emploi pour les salariés

- 1) En termes de **compétences**, **71,3%** des diplômés en emploi salarié déclarent utiliser les compétences acquises en Ecole d'Art.
- 2) Sur la nature du **secteur d'emploi**, **69,5 %** des diplômés en emploi salarié exercent dans le secteur artistique ou para-artistique
- 3) Il convient d'ajouter que l'emploi salarié dans un secteur d'activité non artistique n'est pas nécessairement synonyme de non-utilisation des compétences artistiques : plus d'un salarié sur cinq (23,1 %) travaillant hors secteur artistique est employé au titre de sa qualification artistique. Inversement, le fait de travailler dans un secteur artistique ne garantit pas l'utilisation de ces mêmes compétences artistiques, notamment en raison des déqualifications : 6,7 % des salariés employés dans le domaine culturel déclarent ne pas utiliser les compétences acquises en école d'art.

Relation formation-emploi pour l'ensemble des emplois salariés et indépendants

Cette mesure est partielle puisqu'elle ne tient pas compte de l'emploi indépendant qui est une composante importante de l'insertion professionnelle des diplômés. Considérant l'emploi dans sa globalité, la relation se trouve renforcée par les indépendants qui font précisément ce choix pour exercer les compétences acquises en Ecole d'Art.

➤ **compétences** : plus de quatre diplômés sur cinq (**83,0 %**) occupent un emploi dans lequel ils utilisent les **compétences** artistiques acquises en école d'art.

➤ **secteur d'activité** : plus de quatre diplômés sur cinq (**81,3 %**) travaillent dans un secteur artistique ou para-artistique.

Conclusion : La filiation avec la formation apparaît comme l'élément déterminant des postures et comportements d'insertion des diplômés des écoles d'art, "l'artistique" est indissociable de "l'économique", même au prix d'une précarité certaine.

. Le choix professionnel des diplômés ne résulte pas uniquement de considérations économiques.

. Les choix professionnels (postures et orientations) observés sur le marché du travail perpétuent à leur façon, les motivations d'expression artistique qui ont guidé le choix d'une école d'art.

. **Le temps de l'insertion des diplômés des écoles d'art est donc nécessairement différent de celui d'autres filières où l'accès à l'emploi est à la fois plus normé sur le plan du statut (salarié) et souvent plus dissocié de la formation** (dont le rôle s'exerce alors davantage en terme de signalement de niveau, qu'en termes de compétences spécifiques).

L'approche globale recouvre des écarts de situations importants selon le genre, l'option et subsidiairement, l'âge.

II.1. Le genre, facteur de positionnement sur le marché du travail et / ou facteur discriminant ?

1.1 Une inégalité des taux d'emploi qui reflète des choix professionnels différents

. Des hommes davantage en emploi...

36 mois après la sortie de l'école, l'écart entre les taux d'activité (emploi) masculin et féminin est de l'ordre de 8 points : 84,7 % pour les hommes, 76,8 % pour les femmes. Si la différence reste importante, elle diminue néanmoins par rapport aux constats précédents. A 18 mois l'écart était en effet de 12 à 13 points (64,7 % pour les hommes, 51,5 % pour les femmes) et à 30 mois cet écart approchait encore 10 points (75,8 des hommes en emploi % contre 66,1 % des femmes).

... résultat de choix professionnels différents

L'activité professionnelle des femmes est d'abord fondée sur l'emploi salarié, leur taux d'emploi salarié étant de 63,3 % contre 58,7 % pour les hommes.

En revanche, ces derniers envisagent plus souvent le statut d'indépendant puisqu'ils sont deux fois plus nombreux à s'être engagés dans cette voie pour en faire leur activité unique : 26,1 % des hommes contre 13,7 % des femmes sont indépendants à titre exclusif.

La prise en compte des modalités mixtes d'insertion, l'emploi salarié accompagnant le développement de l'activité indépendante, ne modifie pas la répartition globale par genre entre emploi salarié et emploi indépendant. Toutefois on observe sur ce type de co-activité un rattrapage des femmes qui sont alors aussi nombreuses que les hommes à doubler leur activité indépendante d'un emploi salarié. Autrement dit, lorsqu'elles engagent une activité indépendante, les femmes préfèrent assurer une plus grande stabilité de la situation en ayant recours à la garantie de l'emploi salarié, toutefois le temps requis par cet emploi, peut aussi pénaliser, voire compromettre le développement souhaité de l'activité indépendante.

Tableau 8 : Descriptif général des situations par genre

	Genre		Total
	hommes	femmes	
salarié CDI	19	29	48
	20,7%	22,1%	21,5%
salarié CDD	35	54	89
	38,0%	41,2%	39,9%
travailleur indépendant	24	18	42
	26,1%	13,7%	18,8%
recherche d'emploi	6	16	22
	6,5%	12,2%	9,9%
en cours d'installation à son compte	4	4	8
	4,3%	3,1%	3,6%
formation	3	4	7
	3,3%	3,1%	3,1%
autre	1	6	7
	1,1%	4,6%	3,1%
Total	92	131	223
	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 9 : Structure de situations d'emploi par statut et par genre

	Hommes			Femmes		
	Fréquence	Pourcentage sur ensemble emploi	Pourcentage sur répondants	Fréquence	Pourcentage sur ensemble emploi	Pourcentage sur répondants
Emploi salarié	39	50,0	42,4	63	62,4	48,1
Emploi indépendant	24	30,8	26,1	18	17,8	13,7
Co-activité emploi salarié / indépendant	15	19,2	16,3	20	19,8	15,2
Ensemble emploi	78	100		101	100	-
Ensemble répondants	92		100	131		100

. Plus souvent en emploi salarié, les femmes travaillent également davantage à temps plein

Sur le plan des caractéristiques de l'emploi, les femmes salariées occupent plus souvent que les hommes un emploi à plein temps (66,2% chez les femmes, contre 52,7 % chez les hommes) .

Davantage en activité professionnelle, les hommes sont donc plus souvent positionnés sur des emplois incertains ou risqués, par leur statut d'indépendant ou la nature de leur contrat de travail.

Conclusion : Davantage en activité professionnelle que les femmes, les hommes sont donc tant par leur choix de statut (moins en emplois salariés/ davantage en emplois indépendants), que par la façon dont ils aménagent ces choix (moins de co-activité) et enfin par le temps de travail salarié (davantage à temps partiel) plus souvent positionnés sur des emplois incertains ou risqués.

1.2 Relation formation-emploi et choix professionnels par genre

Un autre indicateur de cette qualité des emplois, partiellement lié à ces différences de choix professionnels, tient à la nature (artistique ou non) du secteur d'emploi et à l'utilisation des compétences acquises. Comme précédemment il faut distinguer le constat qui peut être fait sur l'emploi salarié du bilan d'emploi global, puisque si les indépendants font ce choix de statut c'est notamment pour s'inscrire dans cette logique de correspondance.

Relation formation-emploi pour les salariés

Tant sur le plan de l'utilisation des compétences que sur celui du secteur d'emploi, les femmes démontrent une meilleure capacité à se situer dans des emplois qui maintiennent une relation forte avec le domaine artistique et les compétences acquises en école supérieure d'art.

. Les trois quarts des diplômées (74,4 %) utilisent leur compétences artistiques dans l'exercice de leur emploi salarié contre les deux tiers seulement des hommes (66,7 %).

. De même les trois quarts de diplômées travaillent dans le domaine artistique alors que ce n'est le cas que de 61,1 % des hommes.

Relation formation-emploi pour l'ensemble des emplois (salariés et indépendants)

L'élargissement de la perspective aux indépendants réduit l'écart constaté par genre, puisque les hommes exerçant davantage comme travailleurs indépendants, ils se placent d'emblée en position d'utiliser leurs compétences. S'ils rattrapent ainsi une partie de leur retard, le bilan global sur l'ensemble des situations d'emploi, salarié et indépendant, montre que les femmes conservent une avance sur ce terrain de l'adéquation entre l'emploi et la formation.

. Au niveau des compétences, 84,3 % des femmes déclarent utiliser cet acquis de la formation dans leur exercice professionnel contre 81,0% des hommes.

. Par rapport au secteur d'activité le décalage par genre reste plus net : 85,3 % des femmes considèrent qu'il relève du domaine artistique, contre 77,2 % des hommes.

Statut des indépendants et cadre légal (siret)

Il faut enfin noter que 90,5 % des femmes qui exercent à titre indépendant possèdent un numéro siret, contre 79,5 % des hommes. Quant au statut sous lequel se définissent eux-

mêmes ces indépendants, elles s'affirment plus volontiers que les hommes en qualité d'artiste (56,1 % pour les femmes 43,2 % pour les hommes.

III. 1. Option et insertion professionnelle : les interactions complexes du genre, du statut professionnel, et des pratiques des marchés du travail artistique

1.1 Des taux d'activité inégaux, des dynamiques d'évolution différentes, et une certaine convergence...

Tableau 10 : Taux d'emploi par options à 18, 30 et 36 mois

	18 mois	30 mois	<i>36 mois</i>
ART	53,7%	64,8%	<i>79,0</i>
COMMUNICATION	61,9%	78,7%	<i>78,0</i>
DESIGN	67,0%	80,9%	<i>89,3</i>

Cette première observation brute appelle trois remarques :

- . les taux d'emploi des trois options tendent à se rapprocher au fil du temps, bien que l'écart demeure conséquent (11 points entre communication et design)
- . le taux d'insertion de l'option art progresse sensiblement pour revenir au niveau de celui des autres options, se situant même légèrement devant communication
- . sur le plan de l'emploi, l'option design montre à chacun de ces échéances d'observation des taux d'insertion supérieurs à la moyenne et se démarque des autres options en matière de choix professionnels.

1.2 ...notamment en fonction de l'arbitrage, travail salarié / travail indépendant.

Ces écarts recouvrent des modalités d'entrée dans la vie professionnelle différentes d'une option à l'autre, notamment en fonction de la part de ceux qui, en tant qu'indépendants, génèrent leur emploi.

En première lecture, la part du travail salarié apparaît largement majoritaire regroupant environ quatre emplois sur cinq des options art et design, et sept emplois sur dix en communication. Toutefois cette dichotomie fait "basculer" en emploi salarié, les situations mixtes de ceux qui conjointement à ce travail salarié développent une activité sous statut indépendant.

Tableau 11: Répartition emploi salarié / emploi indépendant par options

	ART		COMMUNICATION		DESIGN	
Emploi salarié	75	79,8 %	27	69,2	33	78,6
Emploi indépendant	19	20,2 %	12	30,8	9	21,4
Total emploi	94	100	39	100	42	100

Cette dichotomie travail salarié / travail indépendant retient la part du travail indépendant dans son expression la mieux circonscrite, à savoir lorsque l'activité conduite en tant que travailleur indépendant est la *seule activité professionnelle exercée par l'individu* (c'est-à-dire, à l'exclusion de toute autre activité en tant que salarié). Dans un premier temps, les individus en situations d'emploi juxtaposant travail salarié et travail indépendant, ont d'abord été décomptés au titre de leur activité de salarié, la rubrique indépendant étant réservée à ceux pour qui c'est l'unique emploi. De ce fait la part du travail indépendant se situe en retrait par rapport à ce qu'elle apparaissait dans les enquêtes à 18 et 30 mois.

Comme cela a déjà été souligné, les situations d'emploi individuelles fondées sur la coexistence des deux activités (salarié et indépendant) étaient appréhendées différemment dans les enquêtes précédentes. Lorsque le diplômé exerçait conjointement un emploi salarié et un emploi indépendant, il lui était demandé de distinguer quelle était à ses yeux, sa situation principale et sa situation secondaire. Il apparaît en effet délicat, particulièrement dans la phase d'installation de ces indépendants, de chercher à retenir d'un point de vue externe, un critère objectif permettant de hiérarchiser les situations. Le critère de revenu, par exemple ne saurait convenir, eu égard à l'investissement personnel impliqué dans le projet. En revanche le choix d'une approche subjective s'en remettant à l'individu pour apprécier selon son propre système de valeur ce qui prime dans la réalité de sa situation, semble constituer la méthode la plus neutre, et la voie de représentation la plus fidèle du processus d'insertion tel qu'il est développé par ces individus., En situation d'activité mixte, c'est alors tantôt l'activité salariée, tantôt l'activité indépendante qui ressort en activité principale.

Si ce choix méthodologique nous apparaît toujours comme le seul valide et légitime, le questionnement de l'enquête flash fondé sur une saisie brute des situations (le questionnaire aussi compact que possible, devant pouvoir être rempli et retourné immédiatement) n'a donc pas introduit de classement des situations.

Aussi le tableau suivant fait-il apparaître les trois cas de figure possibles.

Tableau 12 : Structure de situations d'emploi par option

	ART		COMMUNICATION		DESIGN	
	Fréquence	% sur ensemble emploi	Fréquence	% sur ensemble emploi	Fréquence	% sur ensemble emploi
Emploi salarié	55	58,5	17	43,6	28	66,6
Emploi indépendant (1)	19	20,2	12	30,8	9	21,4
Co-activité emploi salarié / indépendant (2)	20	21,3	10	25,6	5	11,9
Ensemble emploi	94	100	39	100	42	100

Rappel de la part du travail indépendant enregistrée à 30 mois

	ART	COMMUNICATION	DESIGN	TOTAL
Part du travail indépendant	35,6	48,6	35,5	38,5

L'examen plus détaillé de la structure des emplois montre le rôle très important de ces structures d'activité mixtes dans le processus d'insertion puisqu'elles représentent entre le cinquième et le quart des situations d'emploi en art (21,3 %) et communication (25,6 %) et encore plus d'une situation d'emploi sur dix en design (11,9 %)

On remarque à ce propos que pour les options art et communication ces passages en co-activité représentent une modalité d'insertion aussi importante que l'emploi indépendant à part entière.

note : la somme des lignes (1) et(2) du tableau précédent fait apparaître l'extension maxima de la part du travail indépendant, alors que dans la dichotomie travail salarié / travail indépendant du tableau la part de ce dernier est définie a minima. Aussi n'est-il pas surprenant de constater que la part du travail indépendant calculée dans l'enquête à 30 mois se situe en milieu de fourchette pour chaque option.

1.3 Trois options, trois cas de figure

Les trois options montrent alors des structures d'emploi particulièrement différenciées :

. *Design* : l'insertion professionnelle des diplômés de l'option design repose à hauteur des deux tiers sur l'emploi salarié, et si le travail indépendant concerne le tiers restant il est surtout développé en tant qu'activité à part entière (un diplômé sur cinq) et plus rarement conjointement à un emploi salarié (11,9 %).

Si l'on ajoute à cela l'excellent taux d'insertion global (89,3 %), la structure d'emploi de cette option se montre assurée, robuste et dynamique.

. *Communication* : Sur le plan de la structure de l'emploi l'option communication fait une large place au travail indépendant dans le processus d'insertion tel qu'il est actionné par ses

diplômés puisque plus de la moitié d'entre eux sont indépendants (30,8 %) ou tentent de l'être à travers une co-activité indépendant-salarié (25,6%). Dans ces conditions la part du travail salarié devient de plus en plus minoritaire (43,6%). Si cette répartition pouvait passer pour équilibrée, elle n'en démontre pas moins des relations avec le marché de l'emploi qui semblent devenir plus difficiles. Quant à la part du travail indépendant elle atteste que les qualifications en jeu offrent des opportunités pour s'établir à son compte ou travailler en free lance, elle peut aussi renvoyer à des pratiques d'emploi du secteur concerné qui se tournent davantage vers la sous traitance comme substitut à des recrutements salariés.

. *Art* : le taux global d'insertion professionnelle des diplômés de l'option art (79,8 %), jusqu'alors quelque peu en retrait par rapport aux deux options professionnalisantes, a désormais rejoint celui de l'option communication. La structure des situations d'emploi apparaît comme un état intermédiaire entre ceux des options qui viennent d'être décrites. L'emploi salarié prédomine (58,5 %) tout en laissant une large place à l'emploi indépendant, qu'il le soit à part entière (20,2 %) ou associé à un travail salarié (21,3 %).

Ajoutons à ces profils que c'est en design que les situations paraissent les plus stables 85,4 % des diplômés étant dans la même situation que lors de la précédente enquête à 30 mois, situation partagée par 64,4 % des diplômés de l'option art et 67,6 % de ceux de communication.

Statut des indépendants et cadre légal (siret)

Sur l'ancrage formel de la situation des indépendants, il faut remarquer que le caractère professionnel de l'option va de pair avec l'enregistrement siret : 95,2 % des indépendants de l'option communication sont inscrits, 87,5 % des indépendants design et 78,7 % des indépendants art.

Quant à la désignation professionnelle à laquelle ils se réfèrent, on observe sans surprise que les diplômés de l'option art, s'affirment artistes pour les deux tiers d'entre-eux, tandis que les indépendants de communication se répartissent entre free-lance (36,4 %), travailleurs indépendant (27,3%) et artiste (22,7 %). En design, si le marché du travail favorise la dénomination free-lance (43,8 %), la qualité d'artiste est également souvent revendiquée (31,3 %). Observons au passage que cette utilisation transversale de la qualité d'artiste atteste mieux que la relation formation-emploi de la conviction créatrice de ces indépendants, de la fidélité à leur vocation et de la filiation à une formation.

Tableau 13 : Etat détaillé des situations par option

	ART	COMMUNICATION	DESIGN	Total
salarié CDI	23	8	17	48
	19,3%	16,0%	36,2%	22,2%
salarié CDD	52	19	16	87
	43,7%	38,0%	34,0%	40,3%
travailleur indépendant	19	12	9	40
	16,0%	24,0%	19,1%	18,5%
recherche d'emploi et autre	18	7	1	20
	15,2%	14,0%	2,1%	9,3%
en cours d'install. à son compte	4	1	3	8
	3,4%	2,0%	6,4%	3,7%
formation	3	3	1	7
	2,5%	6,0%	2,1%	3,2%
Total	119	50	47	216
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

III.2. Relation formation-emploi et choix professionnels par option : autonomie ou adéquation des options ?

La définition même des options mettant en jeu de multiples références techniques, économiques et...artistiques, l'examen de la relation formation- emploi par option attire particulièrement l'attention bien que son interprétation puisse être délicate, voire sujet à malentendu, précisément en raison de ce croisement des perspectives. Si nous avons par ailleurs souligné que les perspectives généralistes et professionnalisantes n'étaient pas antagonistes, il faut admettre que le sens de ces indicateurs est par nature plus approprié dans le cas des formations à vocation professionnel que dans le cas des formations généralistes.

Autrement dit, l'option généraliste a d'une certaine façon vocation à mettre de la distance entre la formation et l'emploi, et utiliser un indicateur dont le sens est fondé sur le rapprochement de ces termes ou leur adéquation est inadéquat et pourrait-on dire injuste.

Relation formation-emploi pour les salariés

. *L'utilisation des compétences* : dans les deux options professionnalisantes, quatre diplômés répondent utiliser les compétences (communication : 77,8 %, design : 80,0 %). Dans le fil des remarques précédentes l'option généraliste apparaît comme attendu, en retrait (art : 65,8 %)

. *Le secteur d'emploi* : les diplômés de communication sont les plus nombreux à inscrire leur emploi dans le domaine artistique et culturel (85, 2 %). L'option design, sans doute par sa

référence à l'univers de la production s'éloigne quelque peu du secteur artistique avec 69,0 % d'emploi dans ce domaine, il en va de même pour l'option art (67,1 %)

Relation formation-emploi pour l'ensemble des emplois (salariés et indépendants)

La prise en compte des indépendants renforce naturellement l'intensité de la relation, et ce d'autant plus que la part du travail indépendant est importante dans le processus d'insertion des diplômés de l'option considérée.

. L'utilisation des compétences

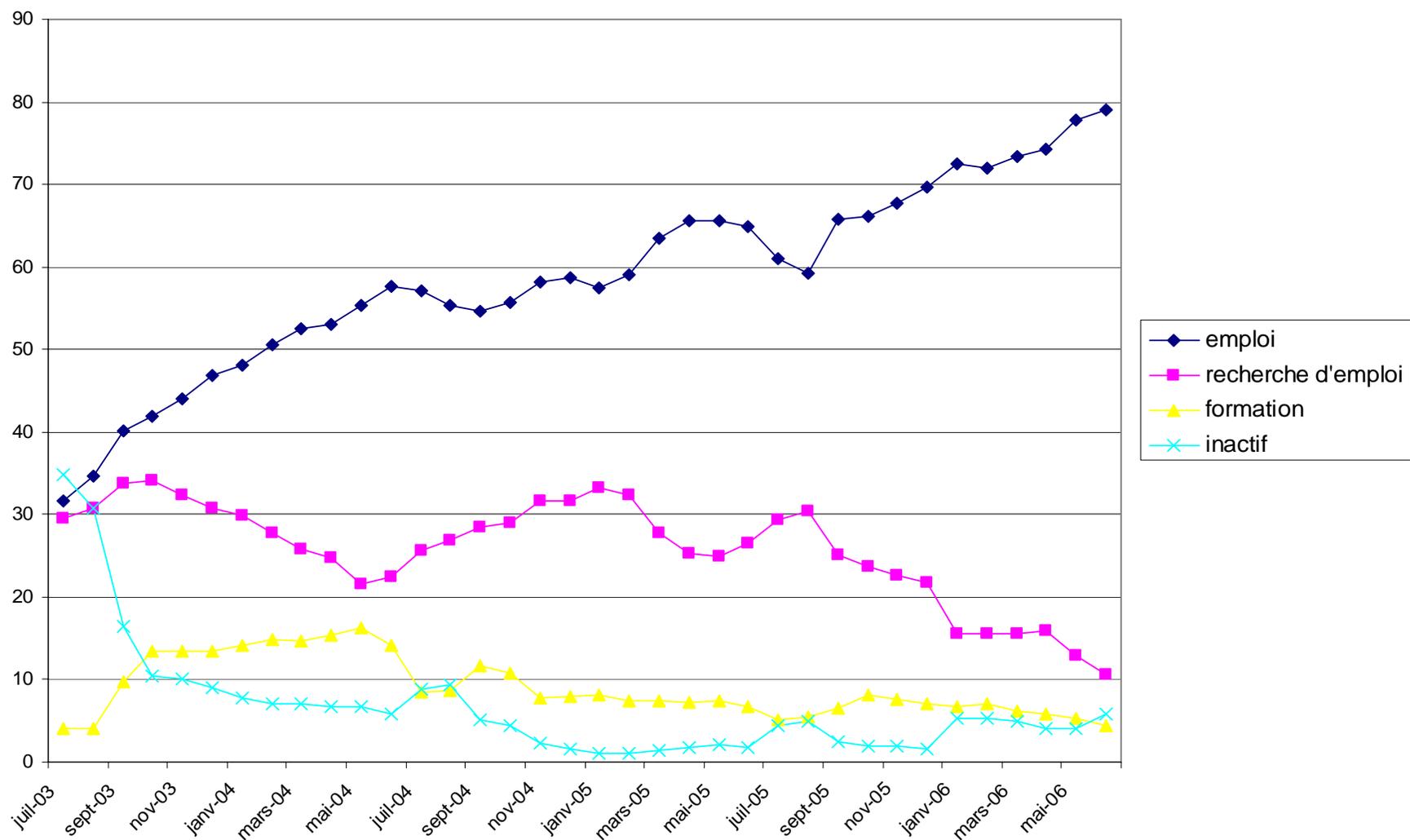
L'utilisation des compétences est particulièrement élevée pour les diplômés de l'option communication (89,7 %), là où le travail indépendant constitue la situation majoritaire. L'option design dont le taux d'emploi élevé se fonde sur l'emploi salarié, la part du travail indépendant étant la plus faible des trois options, démontre également une filiation remarquable avec la formation (87,2 %). Enfin l'option art, dont le taux d'indépendant est également élevé bénéficie de cet apport sur le plan de l'utilisation des compétences (78,5 %).

. Le secteur d'emploi

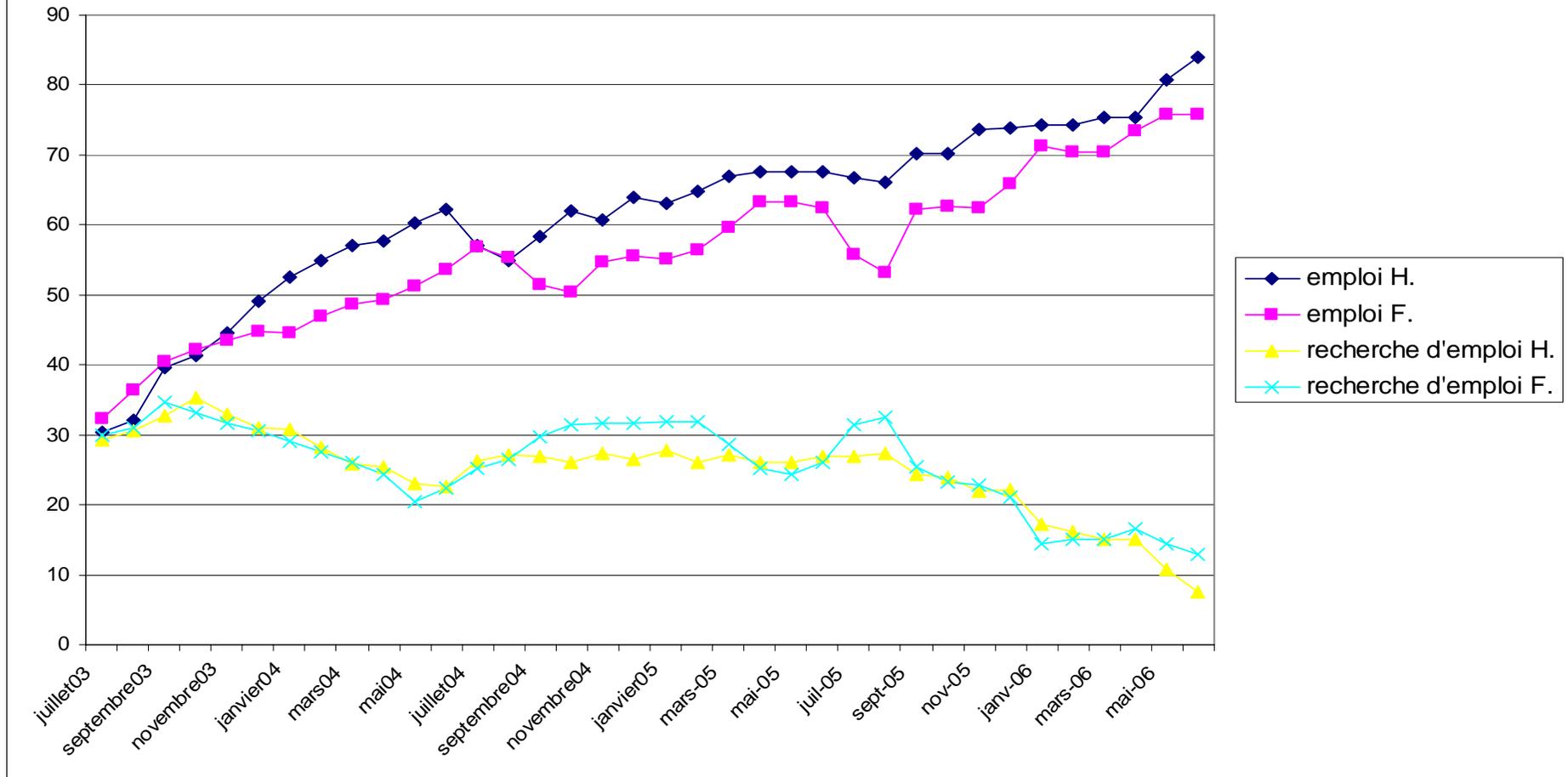
Les diplômés de l'option communication travaillent à 94,9 % dans le secteur artistique devant leurs camarades de l'option art (79,6 %) et ceux de l'option design (76,3 %), qui font preuve dans leur activité d'une plus grande autonomie par rapport au secteur artistique.

IV. COURBES MENSUELLES D'EVOLUTION DES SITUATIONS SUR 36 MOIS

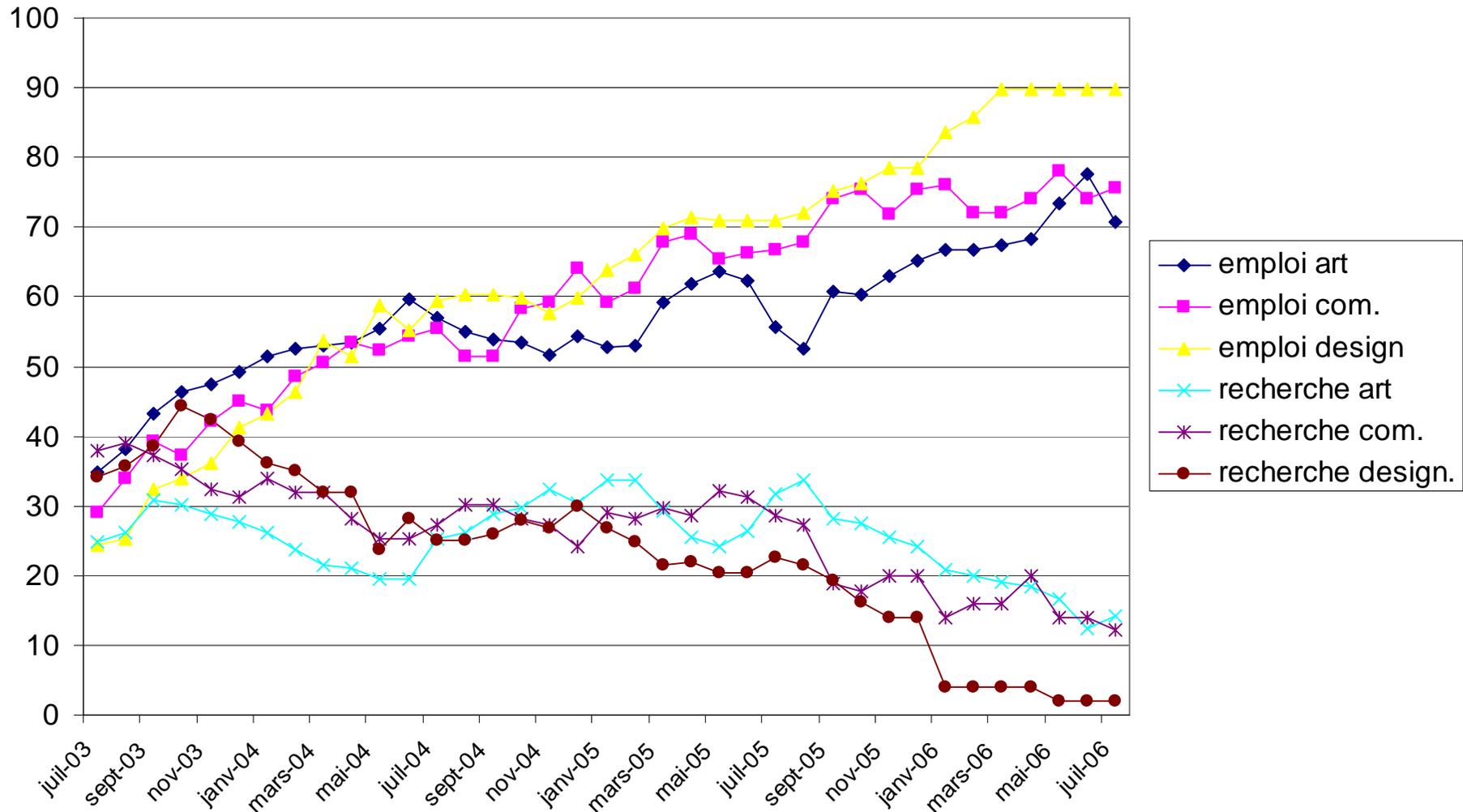
Evolution mensuelle des situations sur 36 mois. Ensemble de la population.



Evolutions mensuelles de l'emploi et des recherches d'emploi par genre sur 36 mois



Evolutions mensuelles de l'emploi par option sur 36 mois



ANNEXES

Enquête DNSEP 2003

Flash 36 mois

Nom *en lettres capitales*
Prénom
Votre adresse actuelle : _____

Tél. : _____ e.mail : _____

I. SITUATION PRINCIPALE

1. Calendrier des situations au cours du premier semestre 2006

Pour chaque mois cochez simplement la case correspondant à votre situation.

	2006						
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
En emploi							
En recherche d'emploi							
En formation							
Autre							

2. Quelle était votre situation en juin 2006 ?

En cas de double activité, par exemple, formation et emploi, cochez les numéros correspondants.

- . Salarié(e) en contrat à durée indéterminée (CDI) ou fonctionnaire 1 ()
- . Salarié(e) en contrat à durée déterminée (CDD) ou précaire 2 ()
- . Travailleur indépendant 3 ()
- . A la recherche d'un emploi 4 ()
- . En cours d'installation à votre compte 5 ()
- . En formation 6 ()
- . Autre cas : au foyer, année sabbatique 7 ()

 **3. Si vous occupiez un emploi en juin 2006, était-ce le même que lors de la précédente enquête en Janvier 2006 ?** Oui 1 () Non 2 ()

II. SI VOUS ETES EN EMPLOI SALARIE

4. Précisez le métier exercé (Soyez le plus exact possible : métier et secteur. Cette information est essentielle, elle a pour objet de mieux appréhender le marché du travail artistique, actuellement très mal connu)

5. Est-ce un emploi ? A temps complet 1 () A temps partiel 2 ()

6. Cet emploi relève-t-il du domaine artistique ou para-artistique ? Oui 1 () Non 2 ()

7. Cet emploi mobilise-t-il des compétences acquises en Ecole d'Art ? Oui 1 () Non 2 ()

III. SI VOUS ETES TRAVAILLEUR INDEPENDANT

8. Depuis combien de temps, travaillez-vous à votre compte ? mois

9. Si vous êtes travailleur indépendant, artisan, ou créateur d'entreprise... Quel est votre statut ?

(certaines catégories sont redondantes, mais choisissez : **une seule réponse possible**)

. Travailleur indépendant	1 ()	. Artisan-commerçant	5 ()
. Créateur d'entreprise	2 ()	. Free-Lance	6 ()
. Artiste	3 ()	. Autre, précisez	7 ()

10. Avez-vous un N° de Siret ? Oui 1 () Non 2 ()

11. Pouvez-vous préciser en quoi consiste votre activité ? (nature du travail, commanditaires, clients, modes de rémunération, soyez le plus explicite possible)

12. Précisez le métier exercé (Soyez le plus exact possible : métier et secteur. Cette information est essentielle, elle a pour objet de mieux appréhender le marché du travail artistique, actuellement très mal connu)

Votre regard, maintenant, sur les réalités du marché du travail ? Perspectives professionnelles...ce qui a manqué dans votre formation...et ce qui constitue une force...

*Merci de votre
concours*

